

« Si Québec est pris, le Canada est-il perdu ? » Louis-Antoine de Bougainville, 1758

Hélène Quimper

Number 115, Fall 2013

Une colonie face à son destin. Le traité de Paris de 1763

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/70077ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Quimper, H. (2013). « Si Québec est pris, le Canada est-il perdu ? » : Louis-Antoine de Bougainville, 1758. *Cap-aux-Diamants*, (115), 8–10.

« SI QUÉBEC EST PRIS, LE CANADA EST-IL PERDU? » (LOUIS-ANTOINE DE BOUGAINVILLE, 1758)

par Hélène Quimper

La bataille des plaines d'Abraham, qui se déroule le 13 septembre 1759, marque, pour plusieurs, la fin de la Nouvelle-France : l'armée britannique vainc l'armée française et s'ensuit la capitulation de Québec, puis celle de Montréal un an plus tard. Le 10 février 1763, la signature du traité de Paris met fin au conflit qui sera désigné sous le nom de guerre de Sept Ans et la colonie devient officiellement britannique. Le cours des événements s'avère

cependant beaucoup plus complexe. La bataille des plaines d'Abraham est en fait le point de non-retour d'un long processus, amorcé réellement en 1758, lequel devait mener au traité de Paris, en tant que traité de paix, mais non à une cession inévitable de la Nouvelle-France.

UN COMBAT INÉGAL

En 1756, lorsque la guerre de Sept Ans débute officiellement en Amérique, les armées française et britannique sont relativement à égalité en termes d'effectifs et de ravitaillement; les premiers affrontements sont même à l'avantage des Français. Cependant, la série de victoires britanniques, qui débute avec la chute de Louisbourg en septembre 1758, découle de causes profondes dont les effets se manifestent bien avant cette lancée victorieuse. Ces causes? « Une supériorité navale qui, disputée durant trois ans, s'affirme soudain avec éclat; une intense activité économique qui permet de financer une guerre extrêmement coûteuse; une industrie lourde capable de fournir aux stratèges et aux combattants les instruments de la victoire », comme le mentionne l'historien Guy Frégault. Toutes des ressources que la France n'a pas. Autre élément qu'elle n'a pas : un William Pitt qui, en tant que ministre de la Guerre, incarne et suborne tout à l'intérêt de son pays, convaincu de surcroît que c'est en Amérique qu'il faut combattre pour lui. Soucieux d'occuper la France en Europe, Pitt prend soin de s'allier la Prusse – qui se révèle être un allié efficace – et peut ainsi se concentrer sur les colonies.



William Pitt, l'ancien (1708-1778), premier ministre anglais de 1766 à 1768. Richard Brompton, huile sur toile, 1772, conservée à la National Portrait Gallery de Londres. (Wikimedia Commons).



César-Gabriel, duc de Choiseul-Praslin (1712-1785), ministre français des Affaires étrangères de 1761 à 1766. Il signe le traité de Paris de 1763 au nom de la France. (Wikimedia Commons).

Au terme de la campagne de 1758, les troupes françaises sont conscientes que l'armée britannique ne cesse de se renforcer grâce à sa flotte qui, tout en enserrant la Nouvelle-France, apporte renforts, munitions et vivres. À l'inverse, la disette croissante qui sévit dans la colonie a pour effet de miner la capacité des troupes et le moral de la population. Dès lors, plusieurs craignent pour Québec et le Canada. En octobre 1758, dans un mémoire, l'officier Louis-Antoine de Bougainville se questionne : « Si Québec est pris, le Canada est-il perdu? » et il ajoute : « La colonie peut-elle se soute-

nir indépendamment des secours de la France? » Ce à quoi il répond : « Il n'existe ni place pareille, ni ressource dans le pays qui le mette en état de se passer de la métropole, donc Québec pris il faut en capitulant pour la ville capituler pour la colonie. » Conscient que les besoins de la colonie sont disproportionnés compte tenu des moyens dont dispose la métropole, en janvier 1759, il se résigne à écrire : « [...] il faut se réduire à traiter le Canada comme on traite un malade désespéré, [...] en attendant qu'il s'éteigne ou que peut-être une crise le sauve, c'est-à-dire n'y envoyer que l'absolument nécessaire pour qu'on puisse tenter de s'y défendre. »

DES RENFORTS DÉFICIENTS

Envoyé en mission à Paris par Pierre de Rigaud de Vaudreuil de Cavagnal, marquis de Vaudreuil, et Louis-Joseph de Montcalm, marquis de Montcalm, afin d'y obtenir cet *absolument nécessaire*, Bougainville rencontre le ministre de la Guerre, Nicolas-René Berryer. De son voyage, il ne ramène que de maigres renforts et un lot de promotions à distribuer. En fait, dès février 1759, dans une lettre destinée à Vaudreuil et Montcalm, Berryer fixait les limites de l'aide et, surtout, les attentes de la métropole : « Sa Majesté s'en remet absolument à votre zèle pour son service et à la connaissance que vous avez de ce qu'on peut faire de mieux pour sauver le Canada. L'objet principal que vous ne devez pas perdre de vue doit être de conserver du moins une portion suffisante de cette colonie, et de vous y maintenir pour pouvoir se promettre d'en recouvrer la totalité à la paix, étant bien différent d'avoir à stipuler dans un traité la restitution entière d'une colonie ou seulement des parties dépendantes que les hasards de la guerre ont pu faire perdre. Voilà le point important auquel toutes vos vues et vos opérations doivent tendre. »

Alors qu'au printemps 1759 l'imposante flotte britannique s'apprête à remonter le fleuve Saint-Laurent afin de prendre Québec, les autorités militaires sont

laissées à elles-mêmes et ne peuvent qu'espérer la paix; une paix qui déjà se discute en Europe. N'empêche, le 13 septembre 1759, la ville de Québec tombe aux mains de l'armée britannique. La longue marche menant à la fin de la Nouvelle-France venait d'atteindre son point de non-retour : l'armée française ne pouvait se défendre et défendre l'ensemble du territoire que tant et aussi longtemps que des ravitaillements transitaient par Québec. En perdant la ville, c'est le lien essentiel et vital qui relie les troupes à l'Europe qui disparaît; du coup, c'est la guerre en Amérique du Nord qui est perdue. La paix devient la seule et unique solution à la survie de la colonie. Comme l'écrit François-Gaston de Lévis, duc de Lévis, à Étienne-François Choiseul, duc de Choiseul, ministre des Affaires étrangères : « [...] si vous ne faites pas la paix d'ici au printemps, il ne faut plus compter sur nous. »

À l'automne 1759, l'officier François Le Mercier est dépêché en France par le chevalier de Lévis et le marquis de Vaudreuil afin d'obtenir de nouveau des secours. Il n'y a pas que la capitulation de Québec qui fragilise grandement la Nouvelle-France : peu à peu, l'énorme machine de guerre de Jeffery Amherst

– commandant en chef des armées britanniques en Amérique – encercle la résistance française pour l'anéantir. Par le fleuve Saint-Laurent, la rivière Richelieu et depuis le lac Ontario, trois imposantes troupes ont pour mission de converger vers Montréal et de faire tomber la colonie. Retranché dans cette ville après la capitulation de Québec, Lévis est d'avis que de mener une expédition sur Québec est l'unique action possible, et pour conserver la colonie au roi, et pour recevoir ses secours. L'attaque qu'il fait de la ville, le 28 avril 1760, Lévis la conçoit de manière à la synchroniser avec l'arrivée des renforts sûrement obtenus par Le Mercier. Son objectif n'est pas tant d'enlever d'assaut Québec, mais plutôt d'y confiner la garnison britannique et d'attendre les renforts. Lévis parvient à ses fins.

Cette victoire obtient très peu d'écho en France, mais a pour effet de secouer les certitudes des autorités britanniques, comme en témoigne l'écrivain et politicien Horace Walpole : « Qui, diable, pensait à Québec? L'Amérique était comme un livre que nous avons lu et rangé sur nos rayons, mais voilà que nous nous reprenions à le parcourir en commençant par la fin. » Cette défaite



Noël Hallé *Les magistrats de la ville de Paris recevant l'annonce de la paix, 21 juin 1763*, huile sur toile, 1767. (Châteaux de Versailles et Trianon).

n'est évidemment pas sans inquiéter William Pitt, de plus en plus seul à souhaiter la poursuite des hostilités jusqu'à l'entière défaite de la France. Si Québec était reprise par les troupes françaises, il ne pourrait organiser une seconde offensive d'envergure afin de la récupérer, car le courant pacifiste serait trop fort et un traité signé dans de telles circonstances maintiendrait le Canada sur la carte de l'Amérique. Les frayeurs de Pitt sont toutefois inutiles, car « en 1760, c'est en France que la campagne du Canada est manquée ». La France n'envoie, pour ainsi dire, pas de renfort et les troupes britanniques convergent finalement vers Montréal qui capitule le 8 septembre 1760. Cette reddition a cependant un caractère provisoire qui en atténue la gravité. En effet, l'article 13 stipule que « Si [...] la nouvelle de la paix arrivait et que par le traité le Canada restât à Sa Majesté très chrétienne, [...] toutes les choses resteraient dans leur premier état [...] et la présente capitulation deviendrait nulle et sans effets quelconques. » Le destin de la Nouvelle-France se jouera donc en Europe.

VERS LE TRAITÉ DE PARIS

Dès le début des négociations, en 1761, la France pose comme principe



George B. Campion, *Bataille de Sainte-Foy, 28 avril 1760*, aquarelle, vers 1850. (Commission des champs de bataille nationaux).

que les deux couronnes resteront en possession de ce qu'elles ont conquis l'une de l'autre. Son délégué, Choiseul, devenu secrétaire d'État à la Guerre et à la Marine, répète sur tous les tons qu'il est disposé à céder le Canada. Sur ce point, il n'esquisse pas la moindre résistance; mais il tient à sauver les pêcheries. Mises à part les chambres de commerce du littoral maritime, tous les milieux l'appuient, y compris les penseurs dont Voltaire, particulièrement éloquent : « Si j'osais, je vous conjurerais

à genoux de débarrasser pour jamais du Canada le ministère de la France. Si vous le perdez, vous ne perdez presque rien; si vous voulez qu'on vous le rende, on ne vous rend qu'une cause éternelle de guerre et d'humiliations. » En fait, la position adoptée par Versailles relève moins d'une évolution que d'une conversion à une logique coloniale critique de l'établissement français en Amérique du Nord, jugé économiquement peu utile et trop onéreux.

En définitive, la cession de la Nouvelle-France s'inscrit dans une politique coloniale commerciale et non plus impériale. Que les troupes françaises aient réussi ou non à se maintenir dans une partie de la Nouvelle-France, comme le souhaitait Versailles à l'aube de la campagne de 1759, n'aurait rien changé aux négociations menant à la signature du traité de Paris. La bataille des plaines d'Abraham a marqué le début de la fin de la guerre de Sept Ans en Amérique en isolant la colonie et en rendant la paix incontournable. Ce sont toutefois les négociations du traité de Paris qui ont scellé le sort de la Nouvelle-France, dont le rendement économique en fit alors une négligée dans la hiérarchie des colonies. ■



Hervey Smyth, *La prise de Québec*, gravure, 1797. (Collection privée).

Hélène Quimper est historienne à la Commission des champs de bataille nationaux.